

BLUEtec

Fiche 2607f / Version 02 / 04.2023

Peinture silicate sans biocide pour façades

Produit Peinture silicate organique (silicate de potassium) selon la norme DIN 18363, à monocomposante, prête à l'emploi avec une résistance absolue contre la lumière, contient des pigments inorganiques et des charges minérales, à utiliser comme couche de finition du système d'isolation BLUEtec hydroactif.

La supériorité des systèmes de crépis et peintures à base de silicate de potassium a été prouvée depuis longtemps dans la pratique! Les raisons sont évidentes: Le silicate de potassium est à base de minerai de quartz. Sur un support minéral, le silicate de potassium réagit en formant de nouveaux silicates semblables au quartz par le processus de silicatisation (pétrification). Ceux-ci offrent une qualité supérieure et durable de protection contre les intempéries (grâce à une haute perméabilité à la vapeur d'eau, le comportement hydrométrique des matériaux de construction n'est pas affecté).

Des années d'expérience et de travaux de développement ont permis à KABE d'être en tête des producteurs de produits d'enduction à base minérale.

Domaine d'application BLUEtec peinture silicate sans biocide est utilisée sur les différents crépis silicates sans biocide des systèmes d'isolation de façades, sur crépis BLUEtec gravier naturel ou BLUEtec crépi naturel. L'application de deux couches est indispensable pour obtenir une protection pleinement satisfaisante contre les intempéries.

Important: Dans le système d'enduction BLUEtec toutes les couches ne peuvent pas être appliquées jusque dans la terre. Le système de protection multi-couches est une condition importante pour l'hydroactivité durable du système d'isolation. C'est pourquoi, les critères esthétiques passeront absolument en second plan par rapport aux exigences techniques. Pour les nouvelles constructions ou les rénovations, le risque de développement d'algues ou de champignons doit être pris en compte dès la planification. Il faut surtout éviter l'humidité (par éclaboussures) grâce à des méthodes de planification et de construction (tels avant-toits, larmiers, écart des plantes, etc.) et des mesures d'entretien périodique (nettoyage régulier).

Caractéristiques techniques/valeurs d'essai

Liant de base	Silicate de potassium
Pigments	Dioxyde de titane rutile et pigments de couleur inorganiques.
Consommation	Env. 250 g/m ² par couche, sur un fond lisse et dépend de la nature du support et de l'application.
Dilution	Eau
Masse volumique	Env. 1,5 kg/l
Teneur en corps solides	Env. 62%
Teneur en solvants	1,9% non soumis à la taxe COV Valeur limite selon EG 42/2004 (Cat. A/c): 40 g/l (2010) Ce produit contient au maximum 40 gr/l COV.

Données de physique de construction	Les informations se trouvent dans la brochure relative au système ou sur demande.
Consistance	Légèrement thixotropique
Degré de brillance	Mat
Teinte/teintage	Blanc ou teinté selon nuancier KABE, ou sur échantillon.
Conditionnement	Bidon plastique de 22 kg net
Stockage	Au moins 12 mois, en emballage d'origine bien fermé, au frais et à l'abri du gel; voir l'étiquette pour la date exacte d'expiration.

Mise en oeuvre

Support	Doit être propre, sec, sain et dégraissé. Pour les nouveaux crépis, un délai de carbonatation d'au moins 2 à 3 semaines est à respecter. Les couches de dépôts minéraux friables sont à enlever avant d'appliquer la peinture BLUEtec silicate. Veuillez observer les normes SIA 118/257 et 118/243, ainsi que les instructions d'entretien et fiches techniques (GTK-G/GTKM) ASEPP et les directives BFS. Utiles sont aussi les textes individuels de la Check-list KABE et les fiches techniques ou contacter directement nos conseillers techniques. Les directives et fiches techniques de l'ASEPP sont disponibles directement auprès du secrétariat de l'association.
Couche de fond	Sur des supports minéraux peu absorbants et sur crépis BLUEtec silicate sans biocide, il n'est pas nécessaire de mettre une couche de fond. Sur des supports très poreux et absorbants (par ex. BLUEtec gravier naturel) nous recommandons d'utiliser la couche de fond CALSILIT fixatif Historica ou CALSILIT couche de fond.
Mode d'application	Au pinceau, rouleau ou au pistolet (aussi pistolet airless)
Dilution	Première couche, diluer avec env. 10% d'eau. Deuxième couche, diluer avec env. 5% d'eau.
Séchage	Hors poussière après 12 heures, recouvrable après 24 heures. Les valeurs sont applicables pour une température de +20°C et un taux d'humidité relative de l'air de 50%. Des températures inférieures et/ou une humidité supérieure peuvent rallonger le délai de séchage.

Remarques particulières

Ne pas mettre en oeuvre avec une température du support inférieure à +5°C, un taux d'humidité relative de l'air élevé (> 70%) ou sous un rayonnement solaire direct. Avec des produits d'enduction diluable à l'eau, la température joue un rôle déterminant pour la formation du film. Si la température est basse, il faut en outre tenir compte de la formation d'eau de condensation. Des températures différentes pendant la phase de la prise (par exemple ombres dues aux échafaudages) peuvent entraîner une modification de la teinte et de la structure. Après application, protéger les surfaces traitées contre le vent et la pluie.

Nous ne pouvons pas être tenus responsables pour l'altération et l'exactitude de la teinte ou de la formation de taches, suite aux conditions climatiques durant le processus chimique de prise. Surtout dans le cas d'une application en plusieurs phases ou de retouches, il faut compter avec des différences de teintes.

Mesures de précaution Respecter les directives de sécurité de la SUVA. Nettoyer les outils immédiatement à l'eau. Le liant a un effet caustique. Recouvrir soigneusement les parties en verre, brique, pierres synthétiques et autres matières plastiques ou au besoin nettoyer immédiatement. Observer les conseils de sécurité sur les étiquettes, les fiches techniques et de recyclage (au besoin les demander). Ne pas avaler, irrite les yeux et la peau.

Recyclage KABE Les emballages vides et les vieilles peintures peuvent être redonnés à KABE Peintures. Demander notre brochure pour des informations détaillées.

Elimination Remettre les bidons entamés et des produits résiduels ou périmés à un centre public de récupération pour déchets spéciaux. Respecter en outre les ordonnances de la DETEC sur les directives des mouvements des déchets (OMoD) en Suisse et selon le Catalogue Européen des déchets (CED).

Les informations de cette fiche technique relatives aux caractéristiques et à l'application du produit sont communiquées selon nos connaissances, notre travail de développement et nos expériences pratiques. Etant donné la diversité des applications possibles, il est impossible de présenter toutes les particularités du produit. En cas de doute, nos techniciens et nos collaborateurs du service extérieur se tiennent à disposition pour tout renseignement. Nos conditions générales de vente et de livraison sont en outre applicables.

Une nouvelle édition de cette fiche technique peut comporter des changements mettant en cause la validité de certaines données, c'est pourquoi nous vous demandons de toujours consulter une fiche technique actualisée.